



RETRAITE en FOYER DE CHARITÉ

CHATEAUNEUF de GALLAURE

Prédication : Père André MERVILLE

« Un foyer
éclatant
de lumière,
de charité,
d'amour »
Marthe Robin

DU LUNDI 22 AU DIMANCHE 28 AVRIL 2019

Thème de cette retraite :

Comme Marthe,
qui contemple le Seigneur rayonnera !

Qui est Marthe Robin ?

Marthe, grande figure spirituelle, jeune femme de la campagne, rayonne.

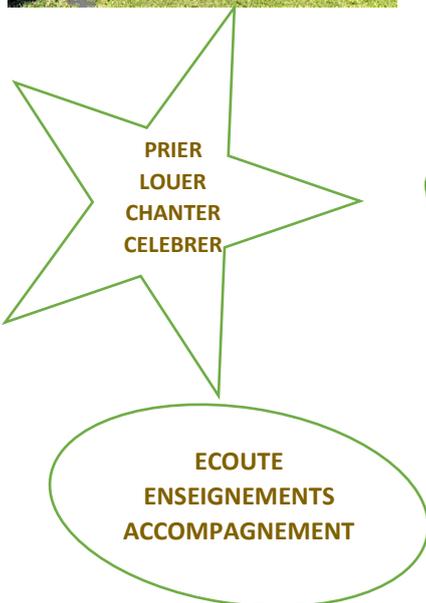
Très jeune, sa vie est marquée par la maladie et une paralysie progressive de tout son corps, elle témoigne que l'amour est plus fort que la souffrance.



Elle est à l'origine d'une œuvre immense, dont les Foyers de Charité sont la partie la plus visible, perpétuant la mission d'accueillir simplement et chaleureusement ceux qui cherchent une halte pour retrouver le sens de leur vie

Maison de Marthe

« Je voudrais être partout à la fois pour dire et redire au monde combien le Bon Dieu est bon, combien il aime les hommes, et se montre pour tous tendre et compatissant ! » Marthe Robin



INFORMATIONS PRATIQUES

Comment s'inscrire ?

Au foyer de charité, dont voici les coordonnées :

Foyer de Charité
85 Rue Geoffroy de Moirans
26 330 CHATEAUNEUF DE GALLAURE
Tél : 04 75 68 79 00

Mail : secretariat.foyer@fdc-chateauneuf.org

Site : www.foyer-chateauneuf.com



Ou en contactant

Pèlerinages diocésains de Cambrai
174 rue Léopold Dusart
59590 RAISMES

Tél.: 03 27 38 12 62 Fax. : 09 80 08 65 23

Mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr



Comment s'y rendre ?

Nous vous contacterons pour vous préciser le mode et le coût du transport selon le nombre de personnes inscrites.

Participation pour le séjour :

Le trésor de la retraite spirituelle, c'est la rencontre avec Jésus : cela n'a pas de prix mais le fonctionnement de la maison a un coût... Toute personne qui désire suivre une retraite et séjourner au Foyer doit pouvoir le faire sans que sa situation financière soit un obstacle. Chacun donne selon ses réelles possibilités. Vous serez invités à participer aux frais de séjour, librement et en conscience. Le fonctionnement du Foyer repose sur le travail de la communauté consacré à l'accueil et sur la libre participation des retraitants. En venant au Foyer chacun est appelé à participer bénévolement à la vie de la maison : aider à la vaisselle, nettoyer sa chambre etc...

Les frais de fonctionnement de la maison recouvrent l'hébergement, les repas, l'entretien, le chauffage, l'éclairage et l'animation.

Pour avoir une idée de coût, il est bon de savoir que les frais de fonctionnement d'une maison d'accueil en France représentent, par jour, entre 47 et 52 euros pour un adulte et que nous serons là-bas 6 jours pleins.

Rencontres de présentation de la retraite :

Une 1^{ère} rencontre sera prévue à la Maison du Diocèse de Raismes

- **jeudi 21 février de 18h30 à 19h30** (modalités pratiques et préparation spirituelle)

Dernière rencontre, même lieu

- **jeudi 4 avril de 18h30 à 19h30**

Si vous vous inscrivez après le 31 Mars,

il vous faudra songer

à vous rendre à Châteauneuf par vos propres moyens !

